

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1° et R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Fourniture et mise en place de stores extérieurs sur la verrière du Siège de SAINT-LOUIS Agglomération

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne la fourniture et la mise en place de stores extérieurs sur la verrière du Siège de SAINT-LOUIS Agglomération.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Il s'agit d'un marché de fournitures avec une petite partie de travaux.

Lieu(x) d'exécution :

- 68300 Siège de SAINT-LOUIS Agglomération
- Code NUTS : FRF12

5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal du marché	Libellé du code CPV principal
44115700-6	Stores d'extérieur
45421143-8	Travaux d'installation de stores



6. Durée du marché :

Le présent marché est passé à compter de sa date de notification jusqu'à la date de notification de la décision d'admission sans réserve des prestations.

Le délai global d'exécution des prestations ainsi que le détail des différents délais de livraison/installation seront proposés par l'entreprise retenue. Il est précisé que dans tous les cas, **l'installation des stores devra être finalisée pour la fin du mois de mai 2022.**

A ce titre, le planning d'exécution proposé par l'entreprise est contractuel, mais pourra être mis à jour d'un commun accord. Dans cette hypothèse, seule la dernière version notifiée au titulaire sera applicable.

11. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Les candidats ont la possibilité de proposer une variante libre au sens de l'article R.2151-8 2° du Code de la commande publique. Pour la remise de cette variante libre, les candidats doivent respecter certains éléments détaillés dans le règlement de consultation (article 3.6). Le candidat souhaitant remettre une offre variante, devra aussi remettre une offre de base. La remise seule d'une offre variante conduira au rejet de cette offre.
- Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique et dispositions du CCAP.
Délai global de paiement : 30 jours.
Les prix sont fermes et actualisables selon les modalités fixées au CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Les équipements installés font l'objet d'une garantie minimale d'un an. Le point de départ du délai de garantie est la date de notification de la décision d'admission.
- Il n'est pas prévu de versement d'une avance

12. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de



l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

- La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
 - Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
 - Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

13. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique de l'offre	50%
Prix des prestations	50%

14. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et **disponible uniquement** sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

15. Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

16. Renseignements complémentaires :

Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, **les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 8 jours**



avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info>.

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (<http://www.marches-publics.info>) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés.

Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats).

Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique courrier@aws-france.com qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'anti-spam de la messagerie électronique des candidats.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

17. Autres informations :

La valeur technique, tant pour l'offre de base que pour l'offre avec variante sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée au regard des éléments détaillés dans le mémoire technique fourni par le candidat, selon ce qui suit.

Eléments de notation	Note
Qualité technique de l'équipement proposé, appréciée au regard des fiches et de la documentation technique fournies	50 points
Qualité technique de la prestation de pose appréciée au regard des modalités de mise en place des équipements	25 points
Pertinence du planning d'exécution fourni par l'entreprise	25 points
Total	100 points

18. Date limite de réception des offres :

Mardi 7 décembre 2021 à 12h00

19. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix



B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX

E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Tél : 03.83.34.25.65

Fax : 03.83.34.22.24

20. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mardi 9 novembre 2021

